enlevé nos croyances et ils ne nous ont rien donné pour mettre à la place. »

A la politique anticléricale, dont maints hommes d'Etat eux-mêmes n'ont pas voulu faire un « article d'exportation », il faut opposer une politique de collaboration confiante entre la puissance spirituelle qui évangélise et la puissance temporelle qui colonise.

La leçon d'ouverture de M. Eugène Duthoit est suivie d'un cours de M. René Pinon sur l'extrême variété des conditions naturelles et historiques, ainsi que de la structure sociale dans les pays de colonisation.

L'extrême variété des conditions naturelles et historiques et de la structure sociale dans les pays de colonisation

PAR M. RENÉ PINON

professeur à l'Ecole des Sciences politiques, membre de l'Académie des Sciences coloniales

S'il est un domaine où il faut se garder des généralisations hâtives et téméraires, c'est la colonisation, qu'il s'agisse de possession directe, ou de protectorat, ou de mandat.

Il faut avant tout se rendre compte de l'extrême variété des conditions naturelles et historiques, ainsi que de la structure sociale, dans les pays de colonisation. Toute politique sociale aux colonies est une œuvre d'adaptation de principes permanents, mais très généraux, à l'infinie variété des conditions locales.

Les éléments de variabilité sont nombreux. Il s'en faut que « la race » soit le principal. Et encore, quand nous parlons des races, il est entendu qu'il s'agit des races historiques, non des races ethnographiques. Celles-là sont très rares à l'état pur ou presque pur (Juifs, Coptes, et encore). Les races historiques sont le résultat d'un mélange de peuples associés, dans un même cadre, à une œuvre historique.

Pour les peuples primitifs, leur vie est surtout réglée par les conditions économiques: chasseurs, pêcheurs, hommes vivant de la cueillette, pasteurs, cultivateurs, navigateurs, etc. Et encore, croit-on que le facteur religieux ou politique n'intervienne pas? Une tribu noire musulmane diffère d'une tribu de même famille fétichiste. Il y a aussi, même chez les plus arriérés, un embryon d'histoire, des traditions. En Afrique, il y a des peuples primitifs et des peuples déchus.

Pour les peuples plus évolués, que de degrés et de variétés! Variabilité dans la constitution de la famille. Polygamie et monogamie. Sociétés matriarcales. La famille étendue et la tribu. Famille berbère et famille arabe. Famille annamite.

Variabilité dans la constitution de la propriété.

Problème des relations de l'administration, du colon blanc avec les indigènes.

Les sociétés indochinoises sont hermétiquement fermées à notre compréhension. Le développement du particularisme,embryon d'une conscience nationale, parmi les peuples soumis à notre domination, doit être étudié. Il faut faire une discrimination entre ce qui peut leur être imposé, dans leur intérêt comme dans le nôtre, et ce qui doit être respecté. Même certains préjugés doivent être respectés quand ils peuvent l'être sans inconvénient grave (par exemple, les Annamites, qui respectent le blanc, ne veulent pas avoir à obéir au noir ou au mulâtre: ne nommons pas en Indo-Chine de fonctionnaires teintés.

Deux conclusions s'imposent, dit M. René Pinon en terminant son cours:

1° Des études approfondies sont nécessaires et il faut être en défiance à l'égard des recettes qui guérissent partout et toujours;

2° L'objet de la colonisation, au point de vue moral, n'est pas d'unifier et de modeler les peuples sur un même type, mais d'aider au développement de chacun selon ses mœurs, ses aptitudes, ses facultés, par une prudente adaptation des principes permanents, des vérités fondamentales, à chaque cas et à chaque type.

L'expansion coloniale est-elle légitime ?

PAR LE R.P. DELOS, O.P.

professeur à l'Université catholique de Lille

Telle que l'a connue l'époque moderne, l'« Expansion coloniale » procède du désir, naturel à l'homme, mais accru par le développement intensif de la civilisation, de mettre en valeur les richesses du globe. Elle a donc d'abord un aspect « économique ». Mais elle n'est pas un phénomène de pénétration individuelle: elle met en contact et elle entre-choque des peuples organisés, des nations: elle a des répercussions inévitables sur la vie et l'indépendance « politique » des peuples.

Enfin, par ses visées et ses résultats, elle dépasse le cadre des intérêts personnels des Etats en présence, colonisateur et colonisé: elle est essentiellement un phénomène d'ordre « international ». — Sous ces trois aspects, l'expansion coloniale relève de la morale naturelle.

L'expansion coloniale, phénomène d'ordre économique. — Les sources de richesses que le peuple colonisateur désire mettre en valeur sont déjà, le plus souvent, affectées au service de premiers bénéficiaires qui, sous des formes diverses, se les sont appropriées et les exploitent. Quels principes légitiment la prétention des nouveaux exploitants? Quelles règles de justice gouvernent leurs rapports avec les premiers usagers?

Il faut reconnaître aux peuples de culture supérieure le droit de venir par leur travail, par l'application de leur technique, etc., contribuer à l'exploitation plus fructueuse des biens déjà affectés.

Ce droit et celui des premiers occupants ne s'opposent pas: leur antinomie apparente se résoud en un devoir mutuel de « collaboration ». Collaboration inégale, mais soumise aux règles ordinaires de la justice.

Les rapports sociaux que fait naître la collaboration économique sont régis par la règle que la sociologie chrétienne met à la base de l'organisation économique: la prépondérance de la personne humaine, qui a dignité de fin en soi.

La personnalité humaine des individus de culture inférieure doit non seulement être respectée, mais progressivement développée et élevée. Les peuples de culture inférieure seront élevés peu à peu, au niveau d'une « collaboration libre et responsable », tant des individus que de leurs associations et groupements naturels.

L'expansion coloniale, phénomène de pénétration politique. — L'expansion économique est normalement accompagnée et soutenue par une pénétration politique. Celle-ci pose le problème moral du respect de la liberté et de l'indépendance des peuples indigènes, et celui de leur droit au maintien de leurs institutions politico-sociales.

Le devoir de civilisation impose aux peuples de culture inférieure l'obligation de s'ouvrir au progrès culturel, économique, social, et d'y adapter leurs institutions politiques.

La liberté des peuples de culture inférieure, — qui est de droit naturel, — impose aux peuples colonisateurs le devoir de faire appel à leur libre détermination et à leur responsabilité, pour fixer ou réformer leurs institutions.

Dans le domaine politique, comme tantôt dans le domaine économique, la doctrine établit un droit et un devoir mutuel d'éducation politique progressive. Elle impose une formule de collaboration et une éducation au terme de laquelle les peuples arrivent à la pleine liberté civique.

L'expansion coloniale et l'organisation internationale. — Les droits qui découlent de la sociabilité universelle et de la destination commune des ressources terrestres autorisent à dire que l'expansion coloniale n'est pas un phénomène circonscrit entre le peuple colonisateur et le peuple colonisé. C'est, de soi et par nature, un phénomène d'intérêt général. Chaque Etat remplit en effet (d'ailleurs sous sa responsabilité et dans le plein exercice de sa liberté) une fonction humaine, en travaillant à la mise en valeur de ressources terrestres affectées de soi au service de tous. L'accomplissement de cette fonction sociale humaine relève de la morale sociale internationale qui régit les rapports organiques et la collaboration obligatoire des Etats libres, au sein de la communauté internationale.

LE DÉJEUNER

Un déjeuner de cinq cents couverts a réuni, après la réunion du matin, la majeure partie des auditeurs.

M. Duthoit a, dans un toast très applaudi, rappelé le souvenir de la première Semaine sociale tenue à Marseille en 1908, et marqué tout le progrès accompli depuis par les idées et l'organisation des catholiques sociaux.

M. Duval-Arnould a dit l'intérêt porté par le Parlement français aux problèmes sociaux qui se posent dans les colonies.

Mgr Dubourg a salué les auditeurs, au nom de Marseille.

Les semainiers ont ensuite entendu un exposé documentaire de M. Maurice Zand, professeur à la Faculté de Droit de l'Université catholique de Lille, sur la lutte contre les fléaux sociaux dans les colonies et l'alcoolisme dans l'Ouest et le Centre africain.

A 16 h. 30, ils ont assisté à la troisième leçon de la journée donnée par le R. P. Delos, s[ur] la légitimité de l'expansion coloniale.

L'éminente dignité de la personne humaine

A 18 h. 30, a eu lieu en l'église Saint-Vincent de Paul, la grande cérémonie d'ouverture de la semaine. Mgr Saliège, archevêque de Toulouse a fait une conférence pour indiquer les enseignements de l'Eglise sur l'éminente dignité de la personne humaine. Sa causerie comportait quatre points principaux: l'Unité du genre humain: l'adoption divine; la vocation de tous à la Rédemption et l'identité de nature de l'homme et de la femme.

La clôture des fêtes mariales de Lourdes

Lourdes, 28 juillet. — Une foule considérable a assisté aux cérémonies qui ont clôturé hier le 2me Congrès marial français. Couvrant la haute coupole du Rosaire, une estrade monumentale avait été dressée. On y accédait par un escalier d'une quarantaine de marches et elle était surmontée d'un autel. Cet autel dominait l'Esplanade de près de 40 mètres et la foule a pu suivre les rites de la messe pontificale célébrée par le cardinal Verdier, entouré d'une vingtaine d'archevêques et évêques, pendant que les prières, les chants et les sermons étaient propagés et amplifiés par des hauts-parleurs.

Dans le sermon qu'il a prononcé, le cardinal Verdier a tiré la conclusion pratique des travaux du Congrès. Il a développé ce thème que Lourdes a pour mission d'endiguer le mouvement de relâchement des mœurs.

Après la messe, la procession mariale s'est déroulée à travers la ville qui, sous un chaud soleil estival, arborait une abondante et riche décoration aux couleurs mariales.

Le légat du Pape et les évêques escortaient la statue de Notre-Dame de Lourdes, dite du Couronnement, dans un char décoré de verdure et où avaient pris place 20 Enfants de Marie qui portaient des fleurs.

Au passage de la Vierge et du légat du Pape, les applaudissements de la foule très dense crépitaient. L'immense cortège, parti de l'Esplanade, déboucha de la rue de la Grotte, stationna un moment, place Peyremale où un reposoir était dressé tout près du monument aux Morts, puis, refluant par la chaussée Maransin, revint à la grotte où devant 40.000 personnes le Légat a donné la bénédiction pontificale, après un service d'actions de grâces célébré par l'évêque de Lourdes.

Le soir, la procession aux cierges s'est déroulée sous un ciel étoilé, dans le domaine illuminé. La montagne du Calvaire, le pic du Ger, le vieux château-fort sur son rocher se détachaient dans la nuit éclairée d'une manière féerique par la clarté des feux de bengale. La procession a duré jusqu'à 21 h.

Dernières Nouvelles Sportives

BOXE

UNE VICTOIRE DE STRIBLING

Wimbledon, 28 juillet. — L'Américain Stribling bat le champion de poids lourds anglais Scott, par knock-out au 2e round.

L'influence du sol sur les maladies

Il fut un temps — pas encore très éloigné du nôtre — où l'on prétendait tout expliquer par l'influence du milieu. Si notre mémoire est fidèle, Michelet dans son étude sur la période napoléonienne de notre histoire, attribue la résistance du troupier français à la constitution pierreuse de notre sol : le blé de France, écrit-il en substance, croît généralement dans des terrains encombrés de silex ; le Français mange donc de la pierre et c'est ce qui lui donne l'étincelle. Il y a dans cette affirmation trois quarts de fantaisie et un quart de vérité. Si l'on prend soin de ne pas conclure à un déterminisme absolu, on peut retenir que la vie humaine est parfois et partiellement conditionnée par le milieu, bienveillant sous certains aspects, hostile sous d'autres, où elle évolue, et le sol est évidemment un des éléments de ce milieu, et peut-être celui qui a les influences les plus directes.

« La médecine et la géologie », tel est le titre d'un chapitre du livre original « Pour bien se porter » du Dr Henri Bouquet : l'auteur à qui nous devons, on ne l'a pas oublié, d'intéressants aperçus sur le diagnostic à distance (« Les consultations par T. S. F. » et « Les maladies de la Préhistoire »), se garde bien de généraliser et d'affirmer qu'il y a nécessairement et dans tous les cas une relation de cause à effet entre telles maladies endémiques ou épidémiques et telle structure du sol : il relève certaines observations sérieuses et marquantes et, sans verser dans le déterminisme que nous condamnions plus haut, nous engage « à interroger la géologie pour voir si elle n'aiderait pas la médecine à dissiper certains mystères auxquels celle-ci se heurte trop souvent. »

La géologie peut, d'après certains médecins, — M. Bouquet ne se prononce pas — prendre une part importante à la conformation et à la structure de l'être humain. C'est ainsi que MM. Baroux et Sergeant, envisageant l'oreille et sa forme, avancent que l'oreille du Picard faite pour l'écho des collines est droite et de forme tourmentée, tandis que l'oreille flamande, faite pour les plaines, a des lignes plus simples. Tenons nous sur la réserve mais reconnaissons pourtant que les sinuosités du pavillon de l'oreille jouent un grand rôle dans la détermination de la direction des sons.

La médecine proprement dite qui s'occupe surtout de l'homme malade tirerait de la connaissance de la géologie des enseignements pour l'étude des conditions de naissance de la maladie ou de la résistance que l'homme lui oppose.

En 1832, Nérée Boubée remarquait que le choléra qui sévissait alors présentait des différences d'évolution suivant la nature géologique des régions ; ce naturaliste n'était pas éloigné de croire qu'on pourrait dresser des « cartes de maladies » dont les contours, par superposition, épouseraient les lignes de cartes géologiques.

On sait que les eaux reflètent avec fidélité la composition des terrains qu'elles traversent. L'eau des régions granitiques ou argileuses manque de sels calcaires. Dans les pays où les sels calcaires font défaut, les poules pondent des œufs dont les coquilles sont excessivement fragiles ; les éleveurs ne l'ignorent pas et modifient en conséquence l'alimentation de leurs volailles. Ce qui se passe chez les animaux se vérifie pour l'homme dont le squelette a besoin de chaux. Dans un village des Ardennes bâti sur un terrain dépourvu de calcaire on a noté une fragilité extraordinaire du squelette. On y compte des fractures dans la proportion de 10 % de la population et l'on cite des sujets qui se sont cassé les jambes rien qu'en descendant du lit un peu brusquement. Inversement les eaux trop chargées de sels calcaires déterminent avec une fréquence anormale la formation des calculs de la vessie, des reins ou des voies biliaires.

Nul n'ignore qu'il y a des pays de goitreux. Le goitre est considéré comme dû à un manque d'iode dans l'organisme et on suppose que dans les « régions à goitre », il existe dans le sol et l'eau une substance, encore inconnue, qui précipite l'iode de ses combinaisons organiques.

Les expériences de M. Lakhovsky nous font entrevoir l'influence des radiations astrales ou cosmiques sur la maladie. Cet auteur admet que l'être vivant est un collecteur d'ondes ; les ondes qui proviennent des espaces infinis agissent différemment sur lui suivant le degré de perméabilité du sol sur le quel il vit. Le cancer se multiplierait dans les régions où le sol est formé de matériaux bons conducteurs de l'électricité, marnes, argiles plastiques, etc... Ce sont là évidemment des nouveautés susceptibles de discussion.

Ce n'est pas la première fois qu'on met en cause la structure du sol à propos du cancer; deux notes présentées, il y a quelques mois, à l'Académie des Sciences par M. d'Arsonval, traitaient de ce sujet. L'une de ces notes émanait de M. Stélys. L'auteur a constaté qu'à Clermont-Ferrand les maisons où ont été relevées les plus nombreuses morts par cancer sont principalement distribuées le long d'une dénivellation du terrain, d'une faille d'origine volcanique, et autour des sources bicarbonatées qui émanent de cette dislocation. Il pense que cette disposition du terrain favorise l'émanation de quantités importantes d'acide carbonique dans l'atmosphère et la diminution de la proportion d'oxygène : de là naîtrait, par réaction cellulaire, le cancer.

Il sied d'accorder une bonne place au facteur géologique dans l'étude des conditions qui favorisent ou entravent la naissance des maladies. Pour clôturer ce chapitre M. Bouquet ouvre des vues nouvelles sur la désertion des campagnes. « L'homme en butte dès sa naissance aux coups des puissances nocives incluses dans son sol natal, s'entraîne à lutter contre elles et se constitue une résistance particulière à leur égard. En changeant de terrain, le villageois déraciné ne perd-il pas le bénéfice d'une accoutumance péniblement acquise au cours des générations qui le précédèrent ? » C'est un nouveau chapitre qu'il faudrait proposer à l'auteur de « l'Etape ».

Pour voler, des cambrioleurs bâillonnent un enfant près de Doullens

Pour se rendre au marché d'Arras, le ménage Claës, meunier à Grouches-Luchuel, près de Doullens, confia la garde de la maison au fils de Mme Claës, Camille Ruelle, âgé de 9 ans.

Il pouvait être 7 heures du matin quand l'enfant entendit du bruit dans la chambre à coucher. En ouvrant la porte avec précaution, il vit un homme se cachant derrière le lit de ses parents. Pris de peur, il voulut s'enfuir, mais l'homme l'ayant rejoint, le menaça de le tuer s'il bougeait.

Pendant ce temps, un autre individu pénétrait dans la maison et, en un tournemain, le jeune Camille était ligotté et bâillonné au moyen de torchons, de serviettes et de mouchoirs.

Fouillant les meubles, fracturant une malle, les individus découvrirent une montre-bracelet en or, une broche et divers bijoux d'une valeur de 2.300 francs, ainsi qu'une somme de quinze francs qu'ils emportèrent, abandonnant l'enfant ligotté sur le lit.

Le brave petit garçon se dégagea rapidement de ses liens et courut chez M. Tempez, maire, donner l'alarme.

Prévenus aussitôt, les gendarmes se mettaient en campagne et, à onze heures du matin, Charles-Robert Person, 31 ans, dessinateur, demeurant à Paris, ainsi que Monachère Ugo, 25 ans, sujet italien, se voyaient mettre la main au collet à Ronval-lez-Doullens.

Les bijoux et l'argent volés furent retrouvés dans l'herbe où les malfaiteurs les avaient jetés en se voyant pris.

L'odyssée des deux individus vaut d'être contée:

Partis vendredi soir, à 23 heures, de Paris, pour gagner Doullens où Monachère disait avoir un parent et pouvoir trouver du travail, ils descendaient du train à six heures. A sept heures, ils cambriolaient au moulin de Grouches.

A FOURMIES. UN HOMME TUE A COUPS DE RÉVOLVER SA FEMME DONT IL VIVAIT SÉPARÉ

Un drame rapide et brutal s'est déroulé à Fourmies, sur une place publique: Marcel Delbarre, tailleur, âgé de 29 ans, né à Fourmies, a tué de trois balles de revolver sa femme, Alfréda Degousée, née à Fourmies le 3 avril 1910, de qui il était séparé depuis plusieurs mois.

Après leur mariage, les époux s'étaient installés dans un immeuble de la rue Edouard-Flament, mais le 4 décembre dernier, Delbarre retourna chez ses parents, rue des Jardins, où il continua son métier de tailleur. Sa femme se retira dans le même immeuble, chez sa grand'mère, Mme Lavaquerie, emmenant son bébé âgé de 14 mois.

Le mari avait manifesté plusieurs fois son désir de reprendre la vie commune, ce que ne désirait pas la jeune femme.

Hier, vers 11 h. 30, un homme frappa à l'habitation de Mme Lavaquerie et s'adressant à Mme Delbarre, lui dit que son mari, partant pour Arras, voulait embrasser son enfant. En effet, Delbarre attendait sa femme à l'entrée du square de la place Verte et Alfréda Degousée, redoutant un mauvais coup, y alla accompagnée d'une voisine, Mme Grain. L'entrevue fut rapide. Delbarre dit à sa femme: « Veux-tu revenir? » Sur une réponse négative, le tailleur embrassa l'enfant qui était dans les bras de sa mère et celle-ci s'éloigna.

Tout à coup, son mari la rejoignit et sans un mot, lui tira trois coups de revolver à bout portant. La pauvre femme s'abattit, entraînant le bébé dans sa chute; celui-ci heureusement n'eut aucune blessure. Aux cris poussés par Mme Grain, des forains et des ouvriers se précipitèrent sur le meurtrier, qu'ils rouèrent de coups.

Le médecin fut prévenu et ne put que constater le décès de la victime.

Un agent de police emmena le meurtrier au commissariat, tandis que M. Pinet, commissaire de police, commençait son enquête.

Le tremblement de terre d'Italie

Rome, 28 juillet. — Ce matin encore les sauveteurs ont trouvé sous les ruines d'une maison écroulée, à Melfi, une femme qui tenait dans ses bras le berceau de sa petite fille qu'elle avait protégée de son corps.

La malheureuse avait passé 72 heures dans cette position, recevant sur le corps des moëllons et des plâtres et n'osant se déplacer de peur de blesser son enfant. Les soldats les ont transportés tous deux à l'hôpital.

Trois jeunes Anglaises traversent l'Afrique en auto

Nairobi, 28 juillet. — Trois jeunes Anglaises, Mlles Belcher, Budgell et Day, qui sont parties du Cap en automobile, le 1er avril dernier, dans l'intention de gagner l'Afrique du Nord, viennent d'arriver à Nairobi. C'est la première fois que des femmes entreprennent de traverser l'Afrique sans être accompagnées de gardes armés.

Un ouvrier est assassiné au faubourg des Postes à Lille

Un autre est grièvement blessé

Lundi, à 21 h. 30, alors que les fêtes du populeux quartier des Postes à Lille battaient leur plein, un assassinat a été commis par un dangereux individu que la police surveillait depuis longtemps. Le mobile du crime est la vengeance.

Un concours burlesque de travestis venait de se terminer. Deux des concurrents, Marcel Cette, 32 ans, tourneur, demeurant 51, rue Balzac, à Lille, et Edmond Van Hamme, 32 ans, dit « Chaussette », demeurant, 81, rue du Pôle Nord, étaient entrés à l'estaminet Verbeken, sis dans la dernière rue, pour y prendre une consommation.

Le premier était encore vêtu de son costume blanc et il contait joyeusement les péripéties du concours où il avait été classé second. Enfin, vers 21 h. 45 ils quittaient le café. Ils avaient fait quelques pas lorsqu'un homme surgit de l'entrée d'une cour; il y eut une rapide altercation et soudain le nouveau venu sortit un couteau dont il allait frapper Van Hamme lorsque son compagnon s'interposa. Ce fut lui qui reçut le coup dans l'aine et Cette, mortellement atteint, s'affaissa dans une mare de sang.

L'agresseur se précipita à nouveau sur Van Hamme et lui porta un coup de son arme au bas ventre. Aux cris des victimes, des passants accoururent.

Le meurtrier prit aussitôt la fuite, mais il avait été reconnu. Il s'agit, en effet, d'un individu très dangereux, nommé Raymond Mir, 33 ans, manœuvre, habitant, 84, rue Jeanne-Hachette, à Lille. Quelques témoins s'élancèrent à sa poursuite, mais ne réussirent pas à rejoindre l'assassin qui disparut dans la nuit.

Pendant ce temps, on avait transporté les deux victimes dans un estaminet voisin où on constata que Marcel Cette, couvert de sang, venait d'expirer. Quant à Van Hamme dont l'état a été jugé très grave, il a été admis à l'hôpital de la Charité.

On juge de l'émoi causé par cet assassinat dans un quartier en fête. Un rassemblement se fit aussitôt aux alentours de l'estaminet et M. Fairise, commissaire de police, commença son enquête. Celle-ci établit que l'assassinat est dû à la vengeance à la suite d'une ancienne querelle entre Mir et Van Hamme.

Il a été impossible d'interroger le blessé qui souffre horriblement mais il résulte de l'interrogatoire de plusieurs témoins que Mir avait froidement prémédité son crime. En effet, et sur ce point les témoins sont formels, il passa plusieurs fois devant l'estaminet pour se rendre compte si Van Hamme s'y trouvait toujours; puis il décida de se cacher à l'entrée d'une cour en attendant la sortie de celui qu'il était résolu d'abattre.

A ces charges accablantes que l'enquête a enregistrées à l'actif de ce dangereux individu, il convient d'ajouter que les deux malheureuses victimes ont été frappées coup sur coup et sans discussion préalable. Cette sauvagerie dont a fait preuve le meurtrier ne peut pas être amoindrie par ce fait qu'il était en état d'ivresse, car lorsqu'il prit la fuite, son crime accompli, il parvint rapidement à dépister ses poursuivants. Il faut ajouter que Raymond Mir est un individu qui avait continuellement maille à partir avec la police et il ne se passait pas de dimanche sans qu'il se signalât par quelque exploit.

Il va sans dire que la police le recherche activement.

EN PLEINE MER, UN MATELOT DU PAQUEBOT « PROVIDENCE » TUE SON MAITRE D'ÉQUIPAGE

Marseille, 28 juillet. — Le paquebot *Providence* est arrivé ce matin à Marseille, venant de Beyrouth, Alexandrie, Le Pirée et Malte.

Une scène tragique s'est déroulée à bord dans la nuit du 21 au 22 courant, alors que le paquebot se trouvait entre Beyrouth et Alexandrie ; le maître d'équipage Nicolas Stergiou, 27 ans, avait, un peu après minuit, commandé une équipe pour la fermeture des panneaux de la cale à l'avant.

Un des hommes de service, Fernand Bertolaccini, 20 ans, dont c'était le premier voyage, prétendit ne pas devoir prendre le travail. Une explication orageuse s'ensuivit et les deux hommes, qui en étaient venus aux mains, durent être séparés par les autres matelots.

Bertolaccini partit vers l'arrière et revint quelques instants après, revolver à la main. Il fit feu et Stergiou reçut la balle en pleine poitrine. Le maître d'équipage eut encore la force de se rendre à l'arrière du navire et s'écroula foudroyé par une hémorragie interne.

Bertolaccini, qui avait jeté son revolver à la mer, a été remis, à Alexandrie, au consul de France qui l'a fait incarcérer. Il sera ramené ultérieurement en France et jugé par la Cour des Echelles du Levant, à Aix.

Le dirigeable anglais R.-100 va traverser l'Atlantique

Londres, 28 juillet. — Le ministère de l'Air a annoncé ce soir que le dirigeable « R.-100 » quittera sa base de Gardington demain matin, à 3 heures, à destination de Montréal.

L'application de la loi des Assurances sociales

On compte près de 26.000 grévistes à Lille

Dans la métallurgie

Le mouvement gréviste métallurgique reste stationnaire, à part quelques petites maisons qui, non touchées jusqu'ici, ont vu leur personnel abandonner le travail; d'ailleurs, cette grève reste toujours relativement très calme, mais que sera l'avenir?

Il y a, à Lille même, 10.870 ouvriers qui ont cessé le travail; ce chiffre n'augmentera plus de beaucoup, puisque, à peu de choses près, tout le personnel des établissements métallurgiques est en grève.

M. Langeron, préfet du Nord, a reçu, lundi matin, dans son cabinet, les représentants de la chambre syndicale de la métallurgie et du syndicat ouvrier.

Les délégués ont exposé leur point de vue respectif, mais aucune décision n'a été prise; la séance, commencée à 10 h. 30, s'est terminée à midi 45. Les pourparlers seront repris soit au cours de l'après-midi, soit demain, dans la matinée.

Dans le textile

Dimanche, à la Bourse du travail, on le sait, la grève générale du textile a été décidée; aussi, lundi matin, le mouvement s'est encore accentué et, dans cette corporation, il y avait, lundi, à la rentrée, plus de 15.000 ouvriers qui manquaient à l'appel.

En vue de parer à des manifestations possibles qui pourraient troubler l'ordre dans la rue, des gardes mobiles circulent, sans discontinuer, à travers la ville, soit en camionnette, soit à cheval.

Le Conseil municipal vote un crédit d'un million pour les grévistes

Au cours de la réunion du Conseil municipal de Lille, M. Salengro, maire de Lille, a parlé des mesures spéciales à prendre en raison des grèves actuelles. « Le nombre des grévistes, a-t-il dit, atteint ce soir 28.000; ce mouvement amène le Conseil à prendre ses responsabilités. Il n'est pas impossible que cette grève dure des semaines et peut-être des mois.

» Non par charité, mais par solidarité, l'Administration municipale doit venir en aide aux grévistes. Les enfants des grévistes seront pris en charge par l'Administration dans des camps de vacance.

« Pour faire face à ces dépenses, M. Salengro demande au Conseil le vote d'un crédit d'un million pour secours à répartir par les soins du Bureau de Bienfaisance entre les familles nécessiteuses touchées par la grève. »

DES ACTES DE SABOTAGE A ARMENTIÈRES

La rentrée de lundi, à Armentières, s'est passée sans incident notable. Les manœuvres d'intimidation — qui en maints endroits se sont développées au titre personnel — ont fortement influencé les ouvriers qui avaient repris le travail. Il apparaît que, conséquemment, les industriels enregistreraient la situation de fait dans l'attente d'une solution.

L'on parle également d'une action concertée des maires des communes touchées par le conflit, aux fins de rapprocher les deux parties en litige et éviter ainsi la désorganisation de la vie communale et régionale.

Des actes de sabotage (dégradations de parties d'immeubles) ont été commis dans la nuit de dimanche à lundi chez deux industriels d'Armentières.

A ROUBAIX

Une affiche du Syndicat textile cégétiste de Roubaix

L'affiche suivante a été placardée en ville au cours de la journée de lundi:

« Des affiches, signées d'un soi-disant « Comité central de grève » viennent d'être posées en ville.

» Ces affiches, rédigées en termes insultants pour les syndicats de la C.G.T., annoncent une réunion pour mardi, à 10 h., à « La Paix ». Le Syndicat textile de Roubaix met en garde les travailleurs contre cette nouvelle manœuvre des communistes.

» Ce prétendu Comité central de grève — sans responsabilité ni mandat — ne peut être reconnu par les organisations syndicales. En conséquence, la Commission syndicale déclare qu'une réunion dans de telles conditions ne peut avoir lieu ».

Renseignements commerciaux

COTONS

LIVERPOOL, 28 juillet.

Ventes, 2.000; importations, 939; Américain, hausse 8, Brésilien, hausse 8; Egyptien, hausse 7 à 10.

NEW-ORLEANS, 28 juillet.

Cotons Middling Upland. — Disponible, 12.50; — Cotons à terme : Sur janvier, 12.84; mars, 13.04; mai 13.20; juillet, incoté; octobre, 12.60-61; décembre, 12.78-79.

NEW-YORK, 28 juillet.

CLOTURE. — Cotons Middling Upland. — Disponible, 12.75; — A terme : Sur janvier, 13.05; août, 12.57; septembre, 12.71; octobre, 12.85; novembre, 12.92; décembre, 13.00.

Nouveau contrat : Sur janvier, 13.83; février, 12.93; mars, 13.03-05; avril, 13.10; mai, 13.18-21; octobre, 12.58; novembre, 12.68; décembre, 12.74.

Recettes. — Aux ports de l'Atlantique, 1.000; aux ports du Golfe, 3.000; aux ports du Pacifique, nulles; dans les villes de l'intérieur, nulles.

Exportations. — Pour la Grande-Bretagne, 1.000; France et Continent, 1.000; pour le Japon, 1.000.

Marché des changes à l'étranger

Londres : Sur Paris, 123.72; Bruxelles, 397.92; Esc. hors banque, 2 7/16; Prêt à court terme, 1 3/4.
New-York : Sur Paris, 393 1/2; Londres, 484.37; Câb. transf., 437.00; sur Bruxelles, 13.99 1/2.

SUCRES. — Cuba, prompte livraison, 825.00; — A terme : Sur janvier, 128.00; mars, 135.00; mai, 142.00; juillet, 150.00; septembre, 116.00; octobre, 120.00; décembre, 125.00. Ventes, 23.000 tonnes.

FEUILLETON du « JOURNAL de ROUBAIX » du 29 juillet 1930 N° 23.

Les Diamants rouges

PAR CHARLES SOLO

Lui-même se coucha et épaula.

Il ajusta l'un des bandits, pressa la gâchette, lâcha son premier coup.

Swani qui continuait à insulter ceux qu'il croyait déjà ses victimes, fit une pirouette, essaya de s'accrocher aux broussailles et dégringola.

— Une de moins, fit Zimbo.

A leur tour, les frères Blackbaern et M. du Blaisois tirèrent.

Zimbo eut l'impression d'un coup de massue qui lui frappait l'épaule, mais, toujours accroupi, il continuait à battre son briquet.

Des étincelles jaillirent, une fumée blanche et nauséabonde s'éleva.

Et au moment où les trois bandits survivants s'apprêtaient à venger la mort du contremaître des flammes s'élevèrent.

L'océan de roseaux était devenu un océan de feu.

Les tiges desséchées flambaient comme de la paille, la flamme courait avec une rapidité effrayante et incendiait la brousse sur toute son étendue.

Le vent soufflait du Nord-Est et chassait le tourbillon incendiaire dans la direction des Blackbaern dont la situation, à moins d'une prompte retraite, devenait périlleuse.

Deux coups partirent encore du monticule, mais protégés par l'opaque vapeur qui les cachait entièrement, aucun des protégés ne fut atteint.

On entendit encore une épouvantable imprécation et ce fut tout.

— Qu'ils s'en tirent comme ils pourront ! fit Zimbo, en étanchant le sang qui coulait à flot de son épaule fracassée par la balle d'un des bandits.

Sans songer à lui-même, il se porta vers M. Josselin.

Hélas ! celui-ci gisait sur le sol, une balle dans la jambe.

— Les maudits ! hurla Zimbo, puissent-ils rester dans la fournaise que je viens d'allumer.

— Zimbo ! Remercions Dieu, la petite est saine et sauve.

Il essaya de se relever, mais, avec un cri de douleur, il retomba sur le cadavre du cheval.

Le nègre, d'un coup de couteau, fendit la culotte du fermier et constata qu'il portait une blessure à la hauteur du genou.

Il étancha le sang, plaça sur la blessure une poignée d'herbes humides et la banda au moyen d'un lambeau de cotonnade arraché au châle de Paméla.

Puis, écrasé par le malheur qui s'acharnait sur lui et sur ses amis, insensible à ses propres souffrances qui devenaient intolérables, il laissa errer son regard dans les vagues de feu, comme pour y chercher une inspiration.

Son énergie reprit le dessus.

— Nous sommes perdus, dit-il, à moins que...

— A moins que....

— Nous n'abandonnions momentanément le trésor.

— Qu'il soit maudit ce trésor qui...

— Ne blasphémez pas, monsieur !... Vous avez toujours dit que votre Dieu ne nous abandonnerait pas !... Allez-vous désespérer de lui quand il vient de nous sauver la vie !...

— Tu as raison, Zimbo !... je ne suis qu'un lâche !

— Non ! mais les épreuves vous ont donné un instant de faiblesse !... Songez à votre fille !... Voulez-vous qu'elle soit riche ?

— Oui ! oui ! je le veux.

— Eh bien ! alors, il faut m'obéir pendant une heure encore.

— Mais tu es blessé, toi-même, mon pauvre ami !... ton épaule est ensanglantée.

— Une égratignure !... nous la soignerons en même temps que votre blessure à Mangubié, un village indigène que je connais à une lieue d'ici !... Paméla vous prêtera l'appui de son bras, il faut arriver jusqu'à la rivière.

La vigoureuse négresse s'avança, elle aida son maître à se relever, lui passa le bras sous l'aisselle et le porta plutôt qu'elle ne l'aida à marcher jusqu'à la rivière.

Zimbo se baissa, et d'un grand effort, chargea le sac de diamants sur son épaule valide.

Il arriva ainsi sur la rive du Sabi longtemps avant Paméla, M. Josselin et Zézette.

Il remonta la rivière pendant une centaine de mètres.

Puis, entrant dans l'eau jusqu'à la poitrine, le couteau entre les dents pour se défendre éventuellement contre les crocodiles qui infestaient ces parages, il s'avança jusqu'à une roche qui surplombait l'eau comme un belvédère naturel.

Un instant, il disparut sous la roche.

Quand il revint, ce fut sans le précieux sac.

Mais Zimbo ne s'en tint pas là.

Il alla prendre sur la rive des fragments de quartz et alla les déposer sous le rocher jusqu'à ce que le sac fût entièrement recouvert.

— Comme cela, dit-il, je mets les brigands au défi de le découvrir !... Nous viendrons le reprendre tôt ou tard.

Il redescendit jusqu'à l'endroit où ses compagnons l'attendaient.

Mais il allait lentement, inspectant minutieusement les roseaux qui bordaient la rivière.

Evidemment, Zimbo cherchait quelque chose.

Visiblement désappointé par l'insuccès de ses recherches, il se jeta à la nage et gagna l'autre bord.

Là encore, il se mit à chercher.

Tout à coup, ses amis le virent disparaître dans les roseaux pour reparaître bientôt après, poussant devant lui une pirogue d'indigènes.

Il se hissa dans l'embarcation et rejoignit ses compagnons.

— Je savais que je finirais par la trouver, dit-il en abordant. Cet endroit est une station de pêche des nègres du Mangubié, et ne pas mettre la main sur une de leurs pirogues, eût été jouer de malheur.

Avec l'aide de Paméla, il coucha M. Josselin dans le fond de la pirogue.

La négresse et Zézette se placèrent des deux côtés : le fidèle Turc alla se percher à l'avant.

Zimbo s'empara du gouvernail et la pirogue prit le large, mais ce fut en vain qu'il essaya de manier la pagaye.

Vaincu par la douleur, écrasé de fatigue, épuisé par la somme énorme d'énergie qu'il venait de déployer, Zimbo sentit comme une masse lui peser sur le crâne.

Il jeta la tête en arrière et s'évanouit.

La pirogue, piquant en plein dans les remous, tournoya sur elle-même et s'en alla à la dérive.

XVI

En pleine mer

Le *La Bourdonnais*, un des plus beaux navires de guerre de la flotte française, croisait au large de Madagascar, dans le canal de Mozambique.

C'était un dimanche et les mathurins que n'appelaient pas les nécessités du service étaient réunis sur le pont, par petits groupes, se contant des histoires ou chantant des chansons du pays.

Tout à coup, un homme cria :

— Pirogue à bâbord !

Hommes et officiers s'empressèrent.

Et ils virent ce spectacle extraordinaire d'une pirogue flottant en épave, portant deux hommes immobiles, une négresse et une enfant entrelacées, un chien à la proue.

Des commandements retentirent, le *La Bourdonnais* stoppa ; les canots furent mis à la mer.

Vingt mathurins s'élancèrent et, courbés sur leurs avirons, nagèrent vigoureusement vers l'épave.

Une demi-heure après, la pirogue était amenée.

— Qui va là ! héla l'officier.

— Français, répondit une voix affaiblie qui montait du fond de l'embarcation.

Les naufragés furent hissés.

On sauva d'abord la négresse et une charmante fillette dont le visage était émacié par de longues souffrances.

Puis on amena les deux blessés dont l'un, nègre de grande taille, restait évanoui.

Le commandant du *La Bourdonnais* comprenait les devoirs de l'humanité.

Il remit les interrogations à plus tard et ordonna de transporter tout le monde à l'infirmerie.

En présence du médecin du bord, on déshabilla les deux blessés.

En ôtant les vêtements de celui qui s'était exprimé en langue française, plusieurs corps durs tombèrent sur le carré.

Un aide-chirurgien les ramassa.

— Tiens ! des diamants ! dit-il.

(A suivre.)

Quelques annonces vous feront trouver un travail convenable et bien rémunéré et vous guérira du même coup de votre pessimisme — car la route qui mène à la fortune n'est jamais fermée.